

République du Sénégal

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT
(I.N.S.E.P.S.)



MEMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT (S.T.A.P.S.)

THEME :

**LE SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE AU
SENEGAL :
LES PROBLEMES LIES A SON
DEVELOPPEMENT**

Présenté et soutenu par :
MATHIEU MANE

ANNEE UNIVERSITAIRE
1995 - 1996

Sous la Direction de :
Mr Jean FAYE, Assistant en STAPS
A L'INSEPS

D E D I C A C E S

A mon père : En témoignage de ma reconnaissance et de mon affection. Toi qui n'a ménagé aucun effort pour nous donner une éducation exemplaire.

A ma mère : Pour l'amour et le soutien qu'elle n'a jamais cessé de nous apporter.

A mes tuteurs : Alphonse et Juliette pour toutes ces années passées à côté d'eux à Thiès dans la tolérance et le respect.

A Feus ma tante Ascension COLY et mon tuteur Augustin FAYE qui ont été très tôt arrachés à notre affection.

A mes frères et soeurs : Jeannette, Célestine, Rosalie, Simon, Alani, Sylvani, François, Bruno, Albertine, Louis-André, Jean-Marie, Cécile, Henriette, Claude, Danielle-Alice, Marie-Philomène, Jean-Pierre-Michel, Jean-Baptiste, Alexis, Jules-Raymond pour le réconfort moral que je trouve auprès d'eux.

A mes tantes, oncles, cousins et cousines.

A mes amis : Rogatien et Marie-Louise SARR, Bécaye-Michel et Jacqueline GOUDIABY, Alphonse FAYE, Patrice FAYE, Jean Zeydane FALL, samba KEITA, Hamidou GAKOU.

A tous mes amis d'enfance.

A tous les Professeurs de l'INSEPS pour leur précieuse contribution à ma formation.

A tous mes camarades de promotion

A tout le personnel de l'INSEPS
soyez tous honorés à travers ce modeste travail.

R E M E R C I E M E N T S

A Monsieur **Jean FAYE**, Professeur certifié à l'INSEPS de Dakar qui a dirigé ce travail avec rigueur, méthode et abnégation. Qu'il trouve ici l'expression de ma très profonde reconnaissance.

A Madame **Anta Sylla née DIALLO** pour sa disponibilité et pour tous ses efforts déployés dans la confection de ce document.

A Messieurs **Malal CAMARA** et **Khalifa SOW** pour leurs précieux conseils et suggestions.

A Messieurs **Gérard DIAMS** et **Michel DIOUF**, respectivement Directeur et Directeur des études à l'INSEPS.

A Messieurs **Ndiaga DIOP** et **Ben Amar BA** au Secrétariat National de l'U.A.S.S.U.

A Messieurs les professeurs d'EPS, **Birame FAYE**, **Robert FAYE**, **Ibrahima DIOP**, **Papa CAMARA**, **Léopold Germain SENGHOR**, **Lamine BADJI**, **Jean Clément NDIONE**, **Thomas CAMARA**, **Charles DIOUF** pour leur soutien.

A Monsieur **Djibril SECK**, Professeur à l'INSEPS.

A Madame **Diakhaté née Anasthasie THIAW** et **Grégoire DIATTA**, bibliothécaires à l'INSEPS pour leurs encouragements.

A mère **Awa MBAYE** pour ses conseils.

A tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont apporté leur aide.

S O M M A I R E

TITRES	Pages
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I. L'UNION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES (U.A.S.S.U) BREF HISTORIQUE, MISSION, STATUTS ET ACTIVITES	3
I.1. Historique.....	3
I.2. Mission.....	4
I.3. Statuts.....	5
I.4. Activités.....	6
CHAPITRE II. L'ENQUETE.....	9
II.1. Cadre et outil de l'enquête.....	9
II.2. Collecte des données.....	9
II.3. Les limites de l'enquête.....	10
II.4. Présentation des données et des résultats.....	11
CHAPITRE III. COMMENTAIRES ET DISCUSSION DES RESULTATS	22
CONCLUSIONS, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS.....	29
CONCLUSIONS.....	29
PROPOSITIONS.....	30
RECOMMANDATIONS.....	32
ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE.....	35
ANNEXE	

INTRODUCTION

I N T R O D U C T I O N

Le sport scolaire et universitaire a connu des périodes fastes tant au plan des effectifs de ses pratiquants qu'à celui de la qualité des performances enregistrées au cours des diverses compétitions organisées par l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (U.A.S.S.U). Celle-ci a su bercer notre jeunesse et son encadrement technique et administratif à qui elle a valu beaucoup de satisfaction. Des années durant, elle a servi de vivier aux clubs d'élite sénégalais et ce, dans toutes les disciplines.

En effet, l'U.A.S.S.U. participe à l'impulsion puissante d'une politique d'animation, de massification et d'éclosion de jeunes talents sportifs. De plus, cette association est devenue par la force des choses, un centre d'intérêt de premier ordre parce que perçu à raison comme un lieu privilégié de promotion de la jeunesse avec tous les effets induits positifs au plan politique, sportif, éducatif, économique et social.

Depuis quelques années, l'U.A.S.S.U. est malheureusement en proie à de grandes difficultés fonctionnelles liées à diverses raisons que nous tenterons d'identifier et d'analyser dans cette étude. Le constat amer que l'on peut faire par rapport à son passé est que depuis bientôt dix ans, elle se porte de plus en plus mal. Ses compétitions, au nombre très réduit à tous les échelons (départemental, régional et national), sont de moins en moins fréquentées aussi bien par les pratiquants et les enseignants d'Education Physique et Sportive d'une part, que par les spectateurs d'autre part.

Est-ce à dire pour les uns et les autres qu'au fil des années, l'enthousiasme pour le sport s'est émoussé suite à une perte de conscience de l'importance du sport et de ses vertus ?

.../...

Une étude récente (1) de l'évolution du taux de participation des élèves et étudiants au niveau des activités organisées par l'U.A.S.S.U. au Sénégal". INSEPS DAKAR 1988 a montré de façon évidente la tendance à la baisse du taux de participation des élèves et étudiants aux compétitions organisées à leur intention par l'U.A.S.S.U. et ce, de 1973 à 1987.

Dans notre travail, nous nous proposons de poursuivre l'étude de l'évolution de cette participation dans sa globalité de 1973 à 1994. Afin de proposer des solutions dont leur application pourrait permettre sa redynamisation, nous essayerons en outre d'identifier les problèmes liés au développement de l'U.A.S.S.U.

Ce travail comprendra trois chapitres.

- le chapitre premier concernera : l'historique, la mission, les statuts et les activités de l'U.A.S.S.U.

- Au deuxième chapitre nous présenterons notre méthodologie de travail essentiellement basée sur une enquête visant à déceler les problèmes que rencontre l'U.A.S.S.U.

- Après avoir procédé au commentaire et à la discussion de nos résultats au troisième chapitre, nous livrerons nos conclusions suivies de propositions devant contribuer au développement de l'U.A.S.S.U.

.../...

CHAPITRE I

L'UNION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES
ET UNIVERSITAIRES

(U.A.S.S.U.)

BREF HISTORIQUE, MISSION, STATUTS ET ACTIVITES

I. L'U.A.S.S.U. : BREF HISTORIQUE, MISSION, STATUTS ET ACTIVITES

I. 1. Historique

Capitale de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F), Dakar a permis au Sénégal de bénéficier de l'implantation de grandes écoles où la pratique du sport était effective. Les principales disciplines sportives se résument à l'athlétisme, au basket-ball, au football, à la natation et au rugby.

Le développement rapide de ces activités à l'école a été à l'origine de la création d'un certain nombre de clubs civils.

Cependant, malgré la multiplication des écoles et l'augmentation de la population scolarisée, ces clubs n'étaient pas des lieux de pratique massive pour les élèves.

C'est pourquoi les autorités ont jugé nécessaire d'organiser aux plans scolaire et universitaire des compétitions à caractère officiel, et réglementées par des dispositions juridiques.

C'est ainsi que fut créé le 29 Mai 1952, l'Office du Sport scolaire et Universitaire (O.S.S.U) de l'Afrique Occidentale Française. Ses statuts ont été approuvés par l'arrêté général n° 340/E de la même année, et portant sur l'organisation du sport scolaire et universitaire. L'O.S.S.U. ne s'occupait en fait que des établissements de l'enseignement secondaire et supérieur.

Ce n'est qu'après l'indépendance que l'Union des Associations Sportives des Ecoles Primaires (U.A.S.E.P) vit le jour. Elle a fonctionné parallèlement avec l'O.S.S.U. jusqu'en 1970 date à laquelle fut lancée l'idée de la fusion avec celui-ci. C'est plus précisément le 21 Juillet 1971 que cette fusion se réalisa sous le nom de l'Union des Associations du Sport Scolaire et Universitaire (U.A.S.S.U).

.../...

I. 2. Mission

L' U.A.S.S.U. est chargée :

- d'assurer l'orientation et la coordination des activités sportives dans les établissements publics, privés et à tous les degrés d'enseignement ;

- de contrôler le fonctionnement de toutes les associations sportives ;

- d'organiser les épreuves sportives ayant un caractère de masse, de compétition scolaire et universitaires en vue de désigner dans chaque discipline sportive les champions scolaires et universitaires du Sénégal.

Enfin, elle représente notre pays aux organisations scolaires et universitaires internationales et au Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (C.N.O.S.S).

Ainsi donc, l'U.A.S.S.U., peut être assimilée à une véritable Fédération pluridisciplinaire dont la mission essentielle réside dans l'expansion du sport par et pour les élèves et étudiants au moyen d'une pratique de masse en vue d'aboutir à l'émergence d'une élite sportive nationale capable de représenter le Sénégal aux niveaux continental et international.

.../...

I. 3. Statuts

Créée par le décret n° 71-625 du 12 Juillet 1971 portant réglementation des activités scolaires et universitaires, l'U.A.S.S.U. est une Association de droit public.

Elle est reconnue d'utilité publique par le décret n° 72-436.M.IND.AGT du 14 Avril 1972.

L'arrêté n° 01033 du 10 Février 1972 fixant le statut de l'U.A.S.S.U. modifié par l'arrêté n° 2594 PM/SEJS du 20 Mars 1972 vient compléter les décrets ci-dessus cités.

Placée sous l'autorité du Ministère de la Jeunesse et des Sports, elle comprend au plan administratif des organes nationaux, régionaux et départementaux.

Les organes nationaux sont :

- le conseil national,
- le bureau permanent national,
- la commission nationale des règlements et pénalités,
- le secrétariat général.

Quant aux organes régionaux et départementaux, nous avons :

- les conseils régionaux,
- les commissions techniques régionales,
- les secrétariats régionaux,
- les secrétariats départementaux.

* Le conseil national est chargé d'examiner les questions relatives au fonctionnement et à l'organisation de l'association. Aussi il discute le rapport moral du Secrétaire Général, et fixe enfin le budget de l'U.A.S.S.U.

* Le bureau permanent s'occupe de l'évolution des règlements sportifs et contrôle la gestion des secrétariats régionaux et du secrétariat général. Il soutient ce dernier dans l'organisation des compétitions nationales et régionales.

* La commission nationale des règlements et pénalités étudie les problèmes juridiques de l'association.

* Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de son programme politique tel que défini par le conseil national. Il s'occupe en outre des questions administratives pour la bonne marche de l'organisation.

* Les organes régionaux et départementaux complètent l'action des structures nationales. Ils appliquent chacun en ce qui le concerne le même travail aux échelons régional et départemental.

1. 4. Les activités de l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

Elles sont multiples et se déroulent sous forme de compétitions. Ces activités concernent beaucoup de catégories (benjamine, minime, cadette, junior, sénior) aussi bien chez les filles que chez les garçons, déterminées en fonction de l'âge.

Benjamine : 11 ans - 12 ans - 13 ans,

Minime : 14 ans - 15 ans,

Cadette : 16 ans - 17 ans,

Junior : 18 ans - 19 ans,

Senior : 20 ans et plus au 1er Janvier de l'année en cours.

Peuvent prendre part à ces activités tout élève ou étudiant titulaire d'une licence régulièrement délivrée par l'U.A.S.U. Celles-ci sont organisées en deux poules.

.../...

La première poule dite universitaire regroupe pour la seule région de Dakar, les Facultés, les Ecoles et les Instituts Nationaux Supérieurs rattachés à l'Université Cheikh Anta Diop. Elle n'intéresse que les sports collectifs dans la catégorie senior. Les équipes classées premières dans cette poule, sont opposées dans le cadre des phases finales régionales, aux équipes championnes départementales (Dakar, Pikine, Rufisque).

La deuxième poule est scolaire ; elle concerne les établissements d'enseignement élémentaire, moyen et secondaire de l'ensemble du territoire national. Du fait de l'insuffisance de leur nombre dans les régions où elles sont implantées, l'Ecole Supérieure Polytechnique de Thiès (ESP), l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR) de Bambey (région de Diourbel) et l'Université Gaston Berger de Saint-Louis sont intégrées dans cette seconde poule où les compétitions programmées dans toutes les disciplines sportives retenues par l'U.A.S.S.U. se déroulent sous forme de championnats aux plans départemental d'abord, régional ensuite et national enfin. Ceux-ci sont organisés pour chaque discipline afin de désigner des champions scolaires et/ou universitaires au terme d'une saison sportive.

De 1981 à 1987, toutes les finales nationales ont été disputées pendant une période de 4 à 5 jours, généralement située au mois de Mars-Avril, et qui donc ont toujours coïncidé avec les vacances de Pâques. Elles se sont déroulées d'une capitale régionale à une autre et ce, dans un cadre connu qu'a été le Festival National du Sport Scolaire et Universitaire (F.E.N.S.S.U), véritable fête nationale de la jeunesse et de l'élite sportive de l'U.A.S.S.U.

Celui-ci a été conçu dans le but d'amener davantage d'élèves et d'étudiants à participer aux compétitions organisées à leur intention.

.../...

Les villes qui ont eu à l'abriter, par ordre chronologique, sont :

- Thiès en 1981
- Dakar en 1982
- Ziguinchor en 1983
- Saint-Louis en 1984
- Kaolack en 1985
- Louga en 1986
- Thiès en 1987

En 1988, il n'y a pas eu de Festival National à cause des grèves scolaires et universitaires qui ont causé la fermeture de beaucoup d'écoles et de l'université.

Au programme des compétitions de l'U.A.S.S.U. figurent des sports collectifs et des sports individuels.

Les premiers comprennent le football, le hand-ball, le volley-ball et le basket-ball.

Quant aux seconds, ils se limitent à l'athlétisme, à la natation, au tennis de table, au tennis, à la lutte, au judo et, tout récemment, à la gymnastique, au karaté et au scrabble.

CHAPITRE II

L'ENQUETE

II. L'ENQUETE

II. 1. Cadre et outil de l'enquête

Notre enquête a été menée à deux niveaux essentiels, à savoir ; le Ministère de l'Education Nationale (M.E.N) et le Secrétariat Général de l'U.A.S.S.U.

Le but poursuivi a été de recueillir, dans leur globalité, les effectifs annuels de la population scolarisée et le nombre de licenciés et ce de 1973 à 1994. Par ailleurs, nous avons confectionné des questionnaires que nous avons adressés aux enseignants d'Education Physique et Sportive ainsi qu'à des élèves de lycées, de collèges (publics ou privés) et à des étudiants de l'Université de Dakar.

II. 2. Collecte des données

II. 2.1. Au Ministère de l'Education Nationale

Nous n'avons rencontré aucune difficulté pour accéder à l'information recherchée car celle-ci nous a été présentée de façon très claire et très précise. Il s'agissait alors pour nous de relever les effectifs de la population scolarisée de 1987-1988 à 1993-1994 puisque ceux de 1973-1974 à 1986-1987 ont déjà été recueillis à la même source (M.E.N) par A. CISS : "Etude de l'évolution du taux de participation des élèves et étudiants aux niveaux des activités organisées par l'U.A.S.S.U. au Sénégal".

II. 2.2. Au Secrétariat Général de l'U.A.S.S.U.

Il s'agissait là de relever le nombre des licenciés affiliés à cette Fédération scolaire.

Pour les mêmes raisons que nous venons d'évoquer plus haut, nous ne nous sommes intéressés qu'aux chiffres allant de 1987 à 1994.

.../....

II. 2.3. Auprès des enseignants d'E.P.S. et d'élèves

Cette population cible à qui nous avons destiné nos questionnaires (cf. annexe) est composée :

- d'enseignants en poste dans les établissements publics et privés sis à Dakar et dans les autres régions du Sénégal ;
- d'élèves ou d'étudiants desdits établissements.

Nous avons utilisé des questionnaires ouverts et fermés pour recueillir toutes les données utiles à notre étude.

En vue de la confection des questions fermées, et dans le but de valider celles-ci, nous avons, lors du Conseil National de l'U.A.S.S.U. qui s'est tenu à Dakar le 06 Décembre 1995 à l'INSEPS, repertorié tous les problèmes que connaît notre Fédération scolaire, et soulevés par tous les participants qui ont eu à intervenir dans les débats que nous avons enregistrés au moyen d'une cassette radio.

II. 3. Les limites de l'enquête

L'insuffisance, voire l'absence de statistiques au niveau du Secrétariat Général de l'U.A.S.S.U. ne nous a pas permis d'avoir le nombre de licenciés pour l'année scolaire et universitaire 1992-1993 d'une part, et pour chaque région et niveau d'enseignement (moyen, secondaire et supérieur) d'autre part.

Cette situation nous a contraint à faire une étude globale de l'évolution du nombre de licenciés de 1973-1974 à 1991-1992 soit sur une période de dix-huit années.

.../...

II. 4. Présentation des données et des résultats

Les données obtenues aux niveaux du Ministère de l'Education Nationale et du Secrétariat Général de l'U.A.S.S.U. sont groupées au tableau n° I où nous avons aussi calculé les pourcentages du nombre de licenciés par rapport à la population globale scolarisée. Au tableau n° II, nous avons récapitulé par région et par catégorie de répondants (enseignant d'E.P.S élèves ou étudiants), le nombre de questionnaires distribués, récupérés et perdus. Les données et les résultats relatifs à ces questionnaires sont présentés dans les tableaux ci-après.

GRAPHIQUE 2. COURBE D'EVOLUTION EN POURCENTAGES DE LA
POPULATION LICENCIEE PAR RAPPORT A LA
POPULATION SCOLARISEE.

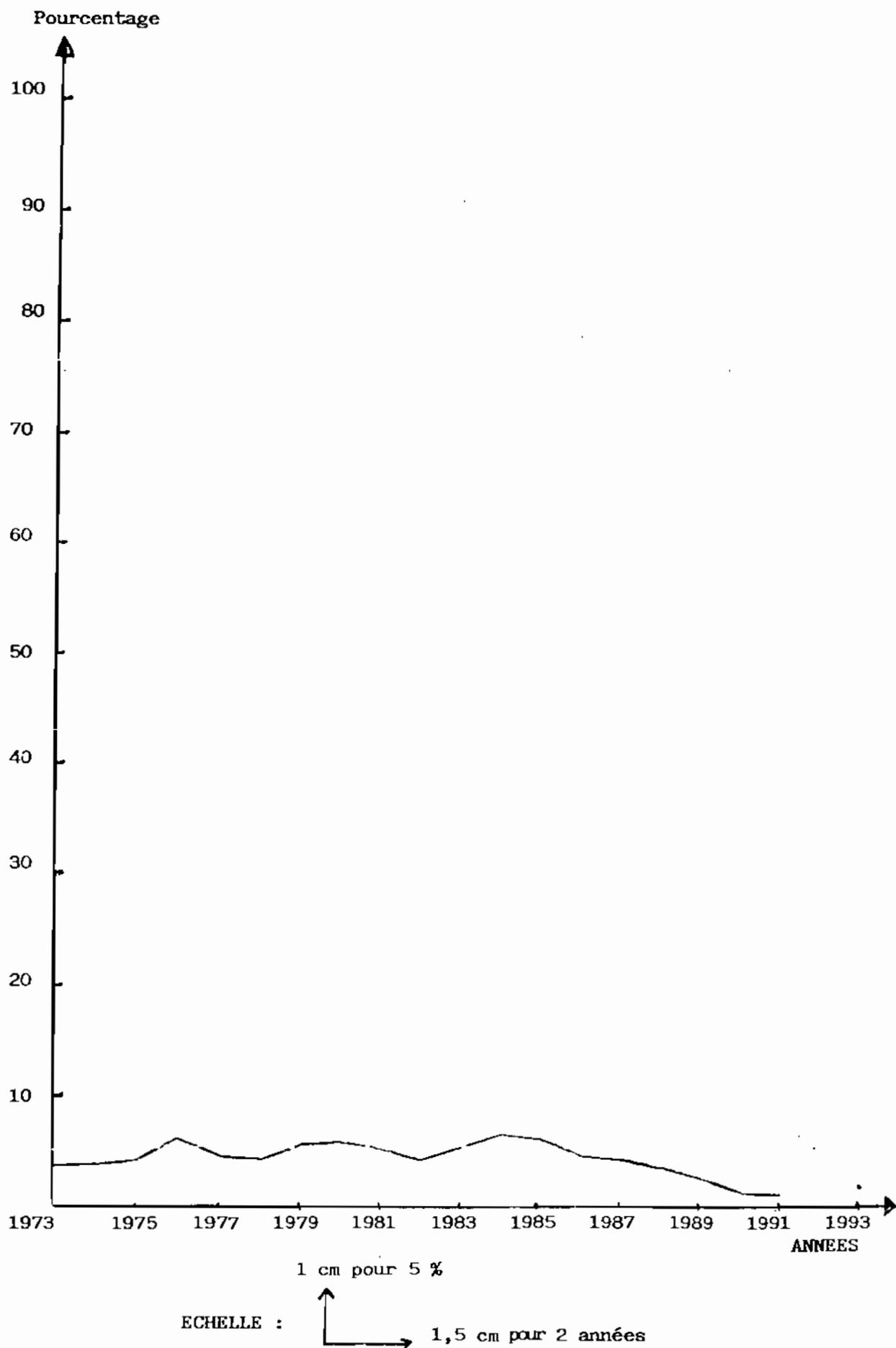


Tableau II : Récapitulation des données relatives aux questionnaires

REGIONS	Répondants							
	<i>Enseignants</i>				<i>Elèves et étudiants</i>			
	Nombre de questionnaires			Nombre de questionnaires				
	Distribués	Récupérés	Perdus	Distribués	Récupérés	Perdus		
Dakar	48	33	15	31%	100	90	10	10%
Thiès	30	20	10	33,3%	90	88	2	2,2%
Fatick	18	7	11	61,1%	95	88	7	7,4%
Ziguinchor	15	9	6	40%	65	57	8	12,3%
Saint-Louis	15	9	6	40%	50	48	2	4%
Tambacounda	13	7	6	46,1%	50	50	0	0%
Diourbel	13	6	7	53,8%	50	45	5	10%
Louga	14	9	5	35,7%	50	43	7	14%
Total	166	100	66	39,8%	550	509	41	7,5%

TABLEAU N° III IDENTIFICATION ET EFFECTIFS DES REpondANTS

Répondants	EFFECTIFS PAR TYPE D'ETABLISSEMENT						Totaux
	Public		Privé		Institutions Scolaires	Université	
	Collège	Lycée	Catholique	Laïc			
Enseignants							
Professeurs d'E.P.S.	08	35	-	-	-	02	45
Maîtres d'E.P.S.	21	11	09	-	-	-	41
Instructeurs d'E.P.S.	-	-	-	-	-	-	00
Autres (volontaires)	-	-	07	04	03	-	14
TOTAL	29	46	16	04	03	02	100
Elèves	104	243	89	27	17	-	480
Etudiants	-	-	-	-	-	29	29
TOTAL	104	243	89	27	17	29	509

TABLEAU N° IV REPONSES DES ENSEIGNANTS AUX QUESTIONS N° 1, 2, 3, 8, ET 10

Réponses	QUESTIONS											
	1	2	3	8	10							
	Nombre (n)	Pourcentage (%)	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
OUI	67	67	93	93	69	69	59	63,4	14	14		
NON	33	33	07	07	31	31	34	36,6	86	86		
TOTAUX	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

TABLEAU N° V NOMBRES D'EQUIPES PAR AS D'ETABLISSEMENT
(Question n° 4 adressée aux enseignants)

									TOTAL
Nombre de réponses par établissement	04	03	05	06	05	01	01	02	27
Nombre d'équipes par établissement	02	03	04	05	06	09	10	12	51

TABLEAU N° VI NOMBRE D'EQUIPES ENCADREES PAR ENSEIGNANT
Question n° (6)

Nombre d'équipes	00	01	02	03	04	05	TOTAL
Nombre de réponses	46	27	15	06	04	02	100
Pourcentage	46	27	15	06	04	02	100

**Tableau I : Données recueillies au Ministère de l'Éducation Nationale
et au secrétariat général de l'U.A.S.S.U**

Années scolaires et Universitaires	EFFECTIFS: TOUS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT CONFONDUS (Primaire, moyen, secondaire et supérieur)		Pourcentage du nombre de licenciés
			par rapport à la population globale scolarisée
1973 - 1974	367746	14130	3,84
1974 - 1975	381097	14851	3,89
1975 - 1976	390361	16998	4,35
1976 - 1977	400117	24146	6,03
1977 - 1978	433599	20322	4,68
1978 - 1979	464134	20587	4,43
1979 - 1980	490545	27024	5,73
1980 - 1981	526386	30175	5,37
1981 - 1982	564802	30344	4,38
1982 - 1983	621455	27234	5,39
1983 - 1984	665515	35925	6,08
1984 - 1985	710216	43230	6,02
1985 - 1986	736336	44364	4,52
1986 - 1987	766816	34667	4,52
1987 - 1988	702285	31162	4,43
1988 - 1989	835913	27241	3,52
1989 - 1990	873119	21791	2,49
1990 - 1991	906679	12530	1,38
1991 - 1992	937929	12893	1,37
1992 - 1993	949817	-	-
1993 - 1994	987229	18618	1,88

**EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DU NOMBRE DE LICENCES
(1973-1994)**

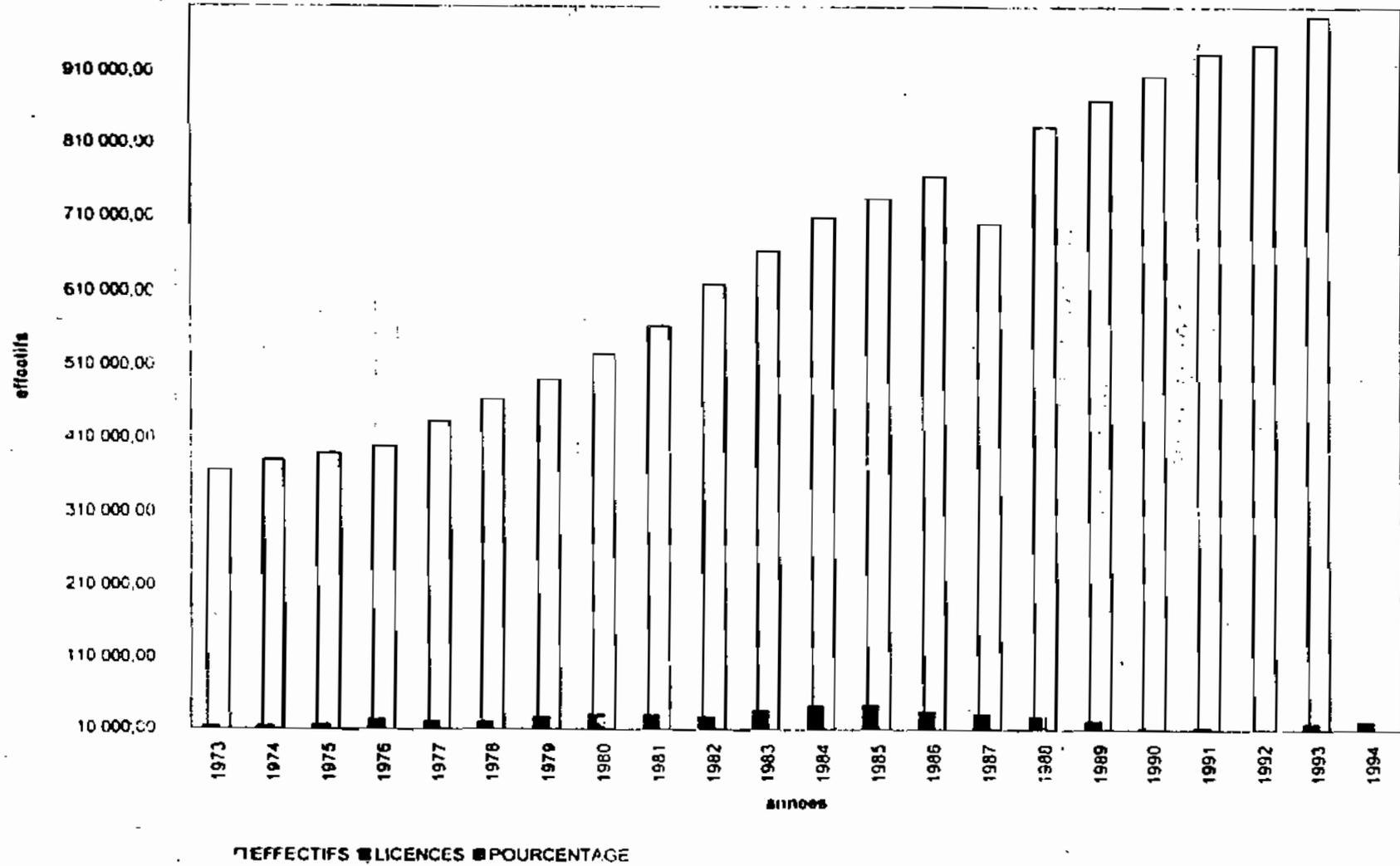


TABLEAU N° VII CATEGORIES, SEXE ET DISCIPLINES D'ENGAGEMENT DES EQUIPES
(Question n° 5 adressé aux professeurs)

	BENJAMINE		MINIME		CADETTE		JUNIOR		SENIOR		TO TAUX
	Garçon	Fille									
Athlétisme	06	05	11	08	10	08	13	11	09	06	87
Judo	-	-	02	01	03	01	04	03	05	04	23
Lutte	-	-	-	-	03	-	04	-	03	-	10
Foot-ball	02	-	07	-	09	-	11	-	08	-	37
Basket-ball	-	01	02	02	04	03	05	03	05	03	28
Hand-ball	-	-	02	04	02	04	02	04	02	05	25
Volley-ball	-	-	01	-	02	-	04	02	03	01	13
Natation	-	-	-	-	-	02	01	-	01	-	04
Autres											
. Karaté	-	-	-	-	02	01	01	-	02	-	04
. Gymn.	-	-	-	02	-	01	-	02	-	02	07
. Scrabble	-	-	-	-	03	02	01	-	02	-	07
TOTAUX D'équipes	08	06	25	17	38	22	46	25	40	21	248

137

**TABLEAU N° VIII RAISONS POUR LESQUELLES, L'UASSU NE FONCTIONNE
PAS BIEN ACTUELLEMENT**
(Question n° 10 adressée aux enseignants)

	Nombre de points	Pourcentage
Manque de moyens (matériels, financiers et humains)	813	15,8
Manque de motivation des enseignants d'E.P.S.	730	14,2
Inexistence d'heures d'entraînements U.A.S.S.U.	629	12,2
Surcharge horaire des enseignants d'E.P.S.	565	11
Cours programés les mercredis après-midi	501	09,7
Problèmes liés aux assurances	452	08,8
Envoi tardif des cartons de licences	389	07,5
Organisation le même jour de sports individuels et collectifs	340	06,6
Attitude défavorable des parents qui préfèrent les études au sport	241	04,7
Attitude défavorable de l'administration de l'établissement	228	04,4
Beaucoup de fraudes à propos des compétitions scolaires et universitaires	151	03
Manque de motivation des élèves	107	02,1
TOTAUX	5146	100

TABLEAUX N° IX REPONSES DES ELEVES ET ETUDIANTS AUX QUESTIONS N° 1,2 ET 3

Réponses	QUESTIONS					
	1		2		3	
	n	%	n	%	n	%
OUI	444	87,2	499	98	268	52,7
NON	65	12,8	10	02	241	47,3
TOTAUX	509	100	509	100	509	100

TABLEAU N° X DISCIPLINES PRATIQUEES (PAR ORDRE D'IMPORTANCE DECROISSANTE)
PAR LES ELEVES (Question n° 4)

	Nombre de points	Pourcentage
ATHLETISME	396	39,4
FOOT-BALL	285	28,3
BASKET-BALL	130	12,5
HAND-BALL	94	09,3
JUDO	54	05,4
VOLLEY-BALL	17	01,7
LUTTE	14	01,4
GYMNASTIQUE	11	01,2
NATATION	04	00,4
TOTAUX	1005	100

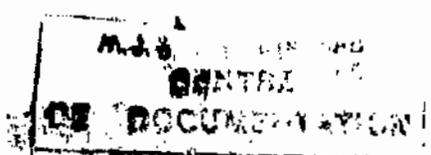


TABLEAU XI RAISONS DE NON PARTICIPATION DES ELEVES A L'UASSU, CITEES PAR ORDRE D'IMPORTANCE DECROISSANTE (Question n° 6 adressée aux élèves)

	Nombre de points	Pourcentage
Il n'existe pas de temps d'entraînement, les cours s'arrêtant à 19 H	204	22
Il n'y a pas de ballon pour s'entraîner	146	15,7
Il n'existe pas de terrain de jeu	125	13,5
Absence d'encadrenrs	106	11,4
L'existence de cours les mercredis après-midi	102	11
Il n'y a pas de compétition organisées au niveau de la discipline que l'on aimerait pratiquer	78	08,4
Autres raisons à préciser - je ne suis pas sélectionné 37 soit 48,7 % - lieu de compétition éloigné 14 soit 18,4 % - insécurité dans la région 11 soit 14,5 % - je suis dispensé 08 soit 10,5 % - manque d'information 06 soit 07,9 %	76	08,2
Etablissement non engagé en U.A.S.S.U.	57	06,1
TOTAUX	928	100

TABLEAU XII NIVEAU D'IMPORTANCE ACCORDE A L'U.A.S.S.U. PAR LES ELEVES (Question n° 7)

	Nombre de réponses	Pourcentage
Très grande importance	341	67
Grande importance	105	20,5
Importance moyenne	00	00
Peu d'importance	15	03
Aucune importance	48	09,4
TOTAUX	509	100



CHAPITRE III

COMMENTAIRES ET DISCUSSIONS

DES RESULTATS

CHAPITRE III. COMMENTAIRES ET DISCUSSION DES RESULTATS

III. 1. Commentaires du Tableau I, Graphiques n°s 1 et 2

Sauf en 1987 où les effectifs de la population scolarisée ont connu une baisse liée à l'année blanche, le nombre des élèves a progressivement augmenté d'année en année, alors que celui des licenciés, en valeurs absolues comme en valeurs relatives, a évolué en dents de scie jusqu'à l'année scolaire 1984-1985. A partir de cette date, une baisse continue assez remarquable du nombre de licenciés s'est opérée jusqu'en 1991-1992. En 1993 et en 1994, il y a une légère remontée des effectifs de licenciés sans toutefois que celle-ci atteigne le pourcentage de 1989-1990.

L'augmentation en valeur absolue ne correspond pas toujours à une augmentation en valeur relative. En se référant par exemple à la population scolaire globale :

1°) Il y a eu environ deux fois plus de licenciés en 1987-1988 (31 162) qu'en 1975-1976 (16 998), mais que leurs pourcentages, sur douze années d'intervalle, sont comparables. (4,43 et 4,35 % respectivement).

2°) Le nombre de licenciés en 1993-1994 (18 618) est supérieur en valeur absolue à celui de 1973-1974 (14 130). Mais il est, en valeur relative, deux fois plus petit (1,88 contre 3,84 %) de ce qu'il était il y a vingt ans.

Dans cette ordre d'idée, nous mettons en doute l'exactitude de la déclaration du Secrétaire Général de l'U.A.S.S.U. quand il dit : "l'augmentation du nombre de licenciés qui passe de 18 618 en 1993-1994 à 21 348 en 1994-1995 soit 2 730 en valeur absolue et 14,65 % en valeur relative, est une parfaite illustration des progrès réalisés dans ce domaine" (8).

.../...

En effet, sans les statistiques relatives à la population scolarisée globale pour les années correspondantes, il n'est pas permis de dire qu'il y a une augmentation du nombre de licenciés.

Somme toute, les problèmes d'effectifs que nous venons d'évoquer de façon objective constituent un signe qui atteste de la mauvaise santé de l'U.A.S.S.U.

III. 2. Commentaires des tableaux II et III

C'est dans les régions de Dakar et de Thiès que nous avons eu l'essentiel (plus de 50 %) de nos répondants enseignants. S'agissant des élèves, 266 soit 52,4 % sont localisés à Dakar, Thiès et Fatick. Le reste des deux catégories de répondants se répartit de façon sensiblement identique aux autres régions que sont Ziguinchor, Saint-Louis, Tambacounda, Diourbel et Louga.

Au niveau des enseignants, nous estimons que l'échantillon à qui nous avons administré un de nos questionnaires est assez représentatif si l'on sait qu'au plan national, leur effectif est de 360 (ceux qui sont en service dans les établissements).

Dans la rubrique "autre (s)" qui concerne les enseignants, il s'agit de volontaires localisés uniquement dans l'enseignement privé.

Les élèves et les étudiants de même secteur d'enseignement (public) constituent 75 % environ de l'échantillon auquel ils appartiennent, lequel échantillon peut être considéré comme étant représentatif de la population cible dont il est issu.

III. 3. Commentaires des tableaux IV et IX (questions n°s 1 et 2)

Plus des 2/3 des enseignants organisent des rencontres inter-classes prévues par les textes réglementant les activités de l'U.A.S.S.U, et qui sont relatifs à la pratique de masse (cf tableau IV, question n° 1).

.../...

93 % d'entre eux déclarent que leurs établissements possèdent des associations sportives (cf tableau IV, question n° 2). Tous ces propos sont largement confirmés par les réponses des élèves à ces deux questions (cf tableau IX, questions n°S 1 et 2).

Les trente trois enseignants (cf tableau IV) et les soixante cinq élèves (cf tableau IX) dont les établissements n'organisent pas des compétitions inter-classes, ou n'ont pas d'associations sportives, mettent uniquement en cause :

- l'inexistence de matériels (ballons) et d'infrastructures (terrains ou espaces de jeu) sportifs,
- la surcharge horaire qui s'abat sur les enseignants,
- l'arrêt des cours des autres matières à 19 heures,
- le manque d'enseignants d'éducation physique et sportive,
- le manque de sécurité dans la région (conflit armé en Casamance),
- l'évitement de dépenses financières excessives par les établissements, alors qu'il doit d'ailleurs exister une caisse prévue pour couvrir lesdites dépenses.

Certains établissements, même en ayant une association sportive, ne sont pas engagés dans ^{les} compétitions organisées par leur Fédération scolaire.

III. 4. Commentaires des tableaux IV et IX (question n° 3)

Seuls un peu plus des 2/3 (69 %) des enseignants ont des associations sportives engagées aux compétitions de l'U.A.S.S.U. Cela n'a pas été possible pour les autres enseignants (31 %) à cause de :

.../...

- l'indisponibilité à temps utile des cartons licences,
- d'un manque d'argent pour acheter ces cartons,
- d'un découragement, pour ne pas dire d'une démobilisation des enseignants, consécutif à l'inachèvement répété des championnats scolaires et universitaires. D'où en quelque sorte l'une des raisons pour lesquelles près de la moitié (47,8 %) des élèves et étudiants interrogés n'ont pas de licences au niveau de l'U.A.S.S.U.

Les difficultés financières et matérielles évoquées plus haut sont liées en partie au fait qu'un bon nombre (environ plus du tiers) des enseignants, par manque d'information ou par indifférence, ne connaissent même pas le montant de la caisse de leur association sportive (questions n°s 8 et 9) qui devrait essentiellement être destinée :

- à l'achat de cartons de licences U.A.S.S.U.,
- à l'achat de matériel d'équipement pour les entraînements des équipes d'associations sportives,
- à d'autres dépenses afférentes aux compétitions de l'U.A.S.S.U. plutôt qu'à l'achat de matériel destiné aux cours d'Education Physique et Sportive dont l'équipement doit être financé par l'Etat sénégalais.

III. 5. Commentaires des tableaux V, X (question n° 4) et VII (question n° 5)

En considérant les réponses par établissement, l'on peut se rendre compte que certaines associations sportives sont composées de peu d'équipes. (deux à quatre), alors que les disciplines prévues en compétitions scolaires et universitaires sont au nombre de treize. Ceci pourrait signifier que ces établissements ne sont engagés que dans très peu d'épreuves sur les vingt-six qu'organise l'U.A.S.S.U.

.../...

Seuls trois établissements sont sensés être représentés au niveau de chacune des disciplines où les élèves et étudiants ont déjà eu une licence (cf tableau X). Parmi les disciplines citées par ordre d'importance décroissante, l'on s'aperçoit que l'athlétisme occupe de très loin la première place, suivi du football, du basket-ball et du hand-ball.

A part le judo qui vient en cinquième position, les autres disciplines sont très peu pratiquées, notamment la natation à cause certes de l'absence d'une piscine publique.

Concernant les catégories, sexe et disciplines d'engagement des équipes, il n'y a que l'athlétisme où les compétitions pour les deux sexes sont organisées dans toutes les catégories. Ceci, excepté en catégorie benjamine, est vrai pour le judo, le basket-ball et le hand-ball. Il y a des disciplines comme le football et la lutte qui ne sont pratiquées que par les garçons alors que la gymnastique ne l'est que par les filles. Dans les autres disciplines, les équipes masculines et féminines sont diversement engagées.

D'une manière générale, les petites catégories benjamines et minimes (notamment chez les filles), ne sont pas bien représentées en compétition. Cette tendance se confirme en catégories cadette, junior (où nous avons le plus grand nombre d'équipes participantes des deux sexes) et sénior.

A la question n° 5, les élèves et les étudiants justifient leurs raisons de participation aux compétitions U.A.S.S.U. par le fait :

- 1°) qu'ils sont intéressés par ces compétitions,
- 2°) que certains parmi eux veulent devenir célèbres dans leur établissement et aspirent à une carrière sportive,
- 3°) qu'ils ont été obligés par leurs professeurs ou leur chef d'établissement,

.../...

4°) qu'ils ont été sensibilisés par leurs enseignants.

71,4 % des points attribués à chaque réponse prouvent, s'il en est besoin, que ce n'est pas toujours par manque de motivation que les élèves ne se livrent pas volontiers aux compétitions scolaires et universitaires organisées à leur intention. Les vraies raisons de leur non participation sont évoquées au tableau XI (question n° 6).

Par ailleurs, 87,6 % (67 % + 20,6 %) de ces répondants accordent une très grande ou une grande importance à l'U.A.S.S.U. (cf tableau XII, question n° 7).

III. 6. Commentaires des tableaux VI (questions n°s 6 et 7)

54 % des enseignants interrogés encadrent chacun au moins une équipe, certains prennent même en charge plus de deux. Ce qui devient en quelque sorte excessif si l'enseignant veut être efficace dans ses tâches d'encadrement.

En effet, il est difficile d'assurer un bon suivi à chaque équipe en compétition devant se déplacer à différents endroits isolés les uns les autres.

Par contre 46 % des enseignants n'ont pas eu à encadrer une seule équipe parce que (cf question n° 7) :

- leur établissement ne s'est pas engagé à l'U.A.S.S.U.,
- certains d'entre eux sont uniquement chargés d'organiser les inter-classes de leur établissement,
- leurs volumes horaires sont très importants,
- il n'y a pas assez d'équipes engagées par leur établissement faute de moyens matériels et financiers.

.../...

III. 7. Commentaires du tableau IV (question n° 10)

A la question de savoir si l'U.A.S.S.U. fonctionne bien actuellement, une large majorité (86 %) des enseignants a répondu non pour les raisons qu'ils invoquent au tableau VIII. Parmi celles-ci, les plus importantes sont relatives :

- au manque de moyens (matériels financiers et humains),
- au manque de créneau horaire pour les entraînements,
- à la surcharge horaire des enseignants liée sans doute, au déficit actuel de notre pays en matière d'enseignants d'éducation physique et sportive,
- à la non protection contre les accidents survenus en cours de pratique sportive. Il s'agit là d'un problème d'assurances qui n'est pas souvent réglé.

CONCLUSIONS, PROPOSITIONS

ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS

Nous voici donc au terme de notre étude dont l'objectif a été d'identifier et d'analyser des problèmes qui semblent empêcher au sport scolaire et universitaire de se développer, et en rapport desquels un certain nombre de propositions sont faites pour redynamiser les activités organisées par l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires. Cette fédération à caractère pluridisciplinaire est dans un état morbide, car souffrant de beaucoup de maux dont notamment :

1) - le faible taux de participation des élèves et des étudiants aux compétitions organisées à leur intention . A ce propos, nous avons attiré l'attention sur la tendance vers une interprétation complètement fautive que l'on serait tenté de faire en ce qui concerne l'augmentation ou la diminution annuelle du nombre d'élèves titulaires d'une licence U.A.S.S.U. Pour une exacte appréhension de ces fluctuations, il faut considérer chaque effectif non en valeur absolue, mais plutôt en valeur relative (pourcentage) par rapport à la population globale scolarisée correspondante. Le constat amer qu'il faut retenir ici est le manquement de l'U.A.S.S.U à sa mission première qui est l'expansion du sport par et pour les élèves et les étudiants au moyen d'une pratique de masse ;

2) - l'insuffisance de matériel, d'équipement et d'infrastructures sportifs liée au manque de ressources financières que connaît l'U.A.S.S.U. depuis plus d'une décennie. Octroyées sous forme de subventions par l'Etat, ces ressources n'arrivent même pas à couvrir les dépenses de fonctionnement (salaires des agents non fonctionnaires, achat de matériel et de fournitures diverses de bureau par exemple). Elles n'autorisent pas non plus à doter l'U.A.S.S.U. nationale et les secrétariats régionaux de moyens logistiques (véhicule et mobylettes) pour les longs et difficiles déplacements que requiert leur bonne marche ;

.../...

3) - l'insuffisance de ressources humaines (nous voulons parler d'enseignants d'E.P.S formés) pour assurer un bon encadrement permanent aux équipes d'Associations Sportives d'établissements scolaires et universitaires ;

4) - le mauvais aménagement des emplois du temps qui, de surcroît surchargés tant pour les enseignants que pour les élèves, rend difficile, pour ne pas dire impossible. l'organisation hebdomadaire de séances d'entraînements préparatoires aux compétitions de l'U.A.S.S.U. ;

5) - le manque de motivation des enseignants d'E.P.S. qui, pour la plupart, se sentent frustrés par rapport à leurs homologues du Ministère de l'Éducation Nationale, qui bénéficient d'un certain nombre d'avantages ou de titres au plan académique ;

6) - l'inexistence de compétitions au niveau de certaines disciplines sportives pourtant prévues au programme des activités de l'U.A.S.S.U. ;

7) - le très faible nombre d'équipes cadettes et minimales qui ont participé aux compétitions scolaires réservées à leurs catégories.

C'est compte tenu de l'ensemble des problèmes que rencontre l'U.A.S.S.U. dans son fonctionnement que nous dégagons ci-dessous des propositions inspirées des réponses des enseignants à la question n° 11 (cf questionnaire en annexe), et susceptibles de contribuer à la redynamisation du sport scolaire et universitaire.

P R O P O S I T I O N S

1) - A court et moyen terme, il y aurait lieu de fixer comme objectif à poursuivre par l'U.A.S.S.U., de veiller à assurer un taux de participation progressif d'année en année en rapport avec l'accroissement de la population globale d'élèves et d'étudiants ;

.../...

2) - Accroître les ressources financières de cet organisme scolaire en :

- sollicitant davantage l'appui des pouvoirs publics qui devront avoir à coeur d'augmenter les subventions annuelles de l'U.A.S.S.U.,
- bénéficiant de l'assistance des entreprises privées,
- augmentant les droits d'affiliations ou de réaffiliation des élèves et des étudiants,
- organisant aux niveaux national et régional des tombolas et des manifestations à but lucratif (kermesse, shows, grandes soirées dansantes) présidés par de hautes personnalités de l'Etat,
- faisant appel au sponsoring et à la coopération internationale pour couvrir au plan scolaire et universitaire tous les événements sportifs (7).

3) - diminuer le volume horaire des enseignants d'E.P.S. en augmentant leurs effectifs dans leur collectif d'établissement ;

4) - arrêter à 18 heures, au plus tard, les cours dispensés dans les matières dites intellectuelles, et interdire la programmation de ces cours les mercredis après-midi ;

5) - motiver davantage les enseignants d'E.P.S. par la mise en place de sanctions positives comme par exemple :

- . l'octroi d'indemnités, de médailles d'honneur d'envergure nationale,
- . les possibilités de nominations aux palmes académiques,

.../...

6) - organiser des compétitions pour chaque spécialité sportive, et encourager davantage la participation des petites catégories (benjamine et minime) à ces compétitions.

Pour que les propositions que voilà puissent effectivement se réaliser, il est nécessaire que les recommandations suivantes soient suivies.

R E C O M M A N D A T I O N S

1) - Reprendre l'organisation des quinzaines nationales ou des semaines régionales de la Jeunesse, et celle du Festival National du Sport Scolaire et Universitaire (F.E.N.S.S.U). On sait en effet, que la forte augmentation des taux de participation des élèves et des étudiants constatée en 1976 et en 1980 a été sans doute liée aux avènements qui constituèrent cette quinzaine et ce festival (1) . A propos de ce dernier (4), et malgré l'impact populaire qui lui a été reconnu, il nous semble cependant, que cette manifestation de masse, sous un sens, portait en fait préjudice tant à l'enseignement même de l'Education Physique qu'à la qualité des performances dans les compétitions.

En effet, l'organisation du F.E.N.S.S.U. en plein milieu du deuxième semestre mettait prématurément un terme au déroulement normal des cours d'E.P.S ; on se rendait également compte que les élèves arrivaient au festival avec une préparation insuffisante, notamment dans les disciplines athlétiques. En reconduisant cette manifestation, outre les moyens très importants à mettre en place pour éviter toutes difficultés constatées auparavant, il faudrait soigneusement fixer la période en fin d'année scolaire (4).

2) - Arrêter la programmation simultanée de tous les sports dans la même journée. Ceci ne favorise ni une bonne participation des élèves ni un encadrement effectif et efficace par les enseignants (exemple d'un enseignant seul dans un établissement présentant plusieurs équipes). C'est pourquoi, il nous semble opportun de revenir à l'ancienne formule qui consistait à organiser des cross populaires

dans les premières semaines de l'année scolaire, à faire dérouler les compétitions de sports collectifs ensuite, et à programmer les compétitions de sports individuels (athlétisme notamment) ainsi que les finales nationales dans les derniers mois de l'année (4).

Nous pensons que ceci permettrait mieux d'organiser des compétitions régulières débouchant sur l'attribution de titres et de trophées.

3) - Envoyer gratuitement et à temps utile les cartons de licence dans les régions.

4) - ~~Mettre~~ en application effective la loi n° 84-59 portant charte du sport qui stipule en son chapitre IV, articles 16 et 17 que ; l'Etat veille à la mise en oeuvre des mesures et des moyens susceptibles de favoriser le développement d'une pratique sportive récréative accessible à tous et d'inciter la plus grande masse de population à s'y adonner.(3)

Les forces armées et les corps para-militaires, les collectivités publiques et les mouvements de jeunesse, les sociétés et entreprises doivent contribuer, par leurs moyens propres, à l'extension d'une pratique sportive de masse.(3).

5) - Créer des Commissions Nationales et Régionales chargées de rechercher des ressources financières propres à l'U.A.S.S.U.

6) - Recruter davantage des enseignants d'E.P.S. qualifiés (formés au Centre National d'Education Populaire et du Sport de Thiès ou à l'INSEPS de Dakar).

7) - ~~Mettre~~ en application effective le décret n° 73-896 relatif à l'enseignement des A.P.S. dans les cycles moyens, secondaires et supérieurs, et qui vise à réserver exclusivement les mercredis après-midi aux manifestations de l'U.A.S.S.U. (2).

8) - Moraliser les enseignants en ce sens qu'il faut les inciter à éviter les fraudes au niveau des compétitions de l'U.A.S.S.U. et à assister à ces compétitions en qualité d'accompagnateur, d'arbitre ou de juge selon les cas.

.../...

9) - Médiatiser davantage l'U.A.S.S.U. et ses différentes manifestations.

10) - Augmenter le nombre de journées de compétition par un démarrage moins tardif (commencer dès le mois de décembre et non en mi-février) des activités, ce qui permettrait de ne pas programmer le même jour les épreuves de sports individuels et celles des sports collectifs, par conséquent d'éviter une spécialisation précoce (6).

Ces différentes propositions et recommandations gagneraient toutes à être traduites en instructions, et leur mise en oeuvre faire l'objet d'un rapport de suivi.

Pour cela, il faut à partir de l'école et à travers des efforts synergiques avec les partenaires potentiels issus du politique, de l'économique, de l'éducatif et du sportif, tisser des liens fixés au socle de conventions ou de contrats plans qui favorisent par leur richesse, la relance de l'U.A.S.S.U.

Celle-ci ne sera plus l'affaire de la seule entité scolaire même si celle-ci demeure le point nodal, le centre de convergence et d'impulsion, mais plutôt la conjugaison heureuse des efforts collectifs, marqués du sceau de l'efficacité, de l'ouverture et de la participation responsable de tous. C'est ainsi, nous le pensons, que l'U.A.S.S.U. pourra redorer son blason pour le devenir du sport national.

ELEMENTS
DE
BIBLIOGRAPHIE

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

1. CISS. A

"Etude de l'évolution du taux de participation des élèves et étudiants au niveau des activités organisées par l'U.A.S.S.U. au Sénégal".

Mémoire de Maîtrise ès STAPS.
INSEPS, DAKAR, 1988.

2. Décret n° 73-896 relatif à l'enseignement des A.P.S. dans les cycles moyens, secondaires et supérieurs, et réservant exclusivement les mercredis après-midi aux manifestations de l'U.A.S.S.U.

3. Loi 84-99 du 23 Mai 1984.

4. Suggestions de l'INSEPS pour une nouvelle stratégie de relance de l'U.A.S.S.U.
DAKAR, le 05 Décembre 1996.

5. Pour une nouvelle stratégie de relance de l'U.A.S.S.U.
Direction de l'Education Physique et des Activités Sportives,
DAKAR, le 08 Décembre 1993.

6. Propositions faites par l'INSEPS pour améliorer sensiblement le nombre de participants aux différentes compétitions ainsi que la qualité des performances.
Conseil National de l'U.A.S.S.U.
DAKAR, le 06 Décembre 1995.

7. Quotidien National du 06 Décembre, DAKAR 1995.

8. Rapport Général du Secrétaire National de l'U.A.S.S.U.
pour l'année scolaire 1994-1995
Conseil National U.A.S.S.U.
DAKAR, 06 Décembre 1995.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS

REGION _____ DEPARTEMENT _____ VILLE OU VILLAGE _____

ETABLISSEMENT : Collège () Lycée ()

Institution scolaire () Université () Enseignement public ()

Privé laïc () Catholique ()

EFFECTIF DES ELEVES () dont () garçons et () filles

NOMBRE DE LICENCIES U.A.S.S.U () dont () garçons et () filles

FONCTIONS : Professeur d'EPS () Maître d'EPS () Instructeur d'EPS ()

Autre à préciser _____

EFFECTIF DES ENSEIGNANTS D'EPS () dont () hommes et () femmes

1. Votre établissement organise t-il des rencontres inter-classes ?
 Non () Oui ()
 Si non pourquoi ? _____

2. Votre établissement a-t-il une association sportive (AS) ?
 Oui () Non ()
 Si non pourquoi ? _____

3. Votre A.S est-elle engagée aux compétitions organisées par l'UASSU ?
 Oui () Non ()
 Si non pourquoi ? _____
 - Cartons de licences non disponibles à temps ()
 - Manque d'argent pour acheter les cartons de licences ()
 - Autre à préciser _____

4. De combien d'équipes votre A.S se compose t-elle ? _____

.../...

5. Précisez les catégories, sexe, et disciplines d'engagement des équipes d'AS.

	BENJAMINE		MINIME		CADETTE		JUNIOR		SENIOR	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
ATHLETISME										
JUDO										
LUTTE										
FOOTBALL										
BASKET-BALL										
HAND-BALL										
VOLLEY-BALL										
NATATION										
AUTRE A PRECISER										

LEGENDE : G. Garçons F. Filles

.../...

Questionnaire adressé aux enseignants (Suite)

6. Combien d'équipes encadrez-vous ?

en indiquer :

- catégorie (s)
- discipline (s)
- sexe

7. Si vous n'encadrez pas une ou plusieurs équipe (s) dites pourquoi ?

8. Connaissez-vous le montant de la caisse de votre A.S ? Oui () Non ()

Si non pourquoi ?

9. Indiquez la nature et la destination des dépenses effectuées par la caisse de votre A.S.

- achats de matériels et d'équipements pour les cours EPS ()
- achats de matériels et d'équipements pour les entraînements et les compétitions de l'UASSU ()
- autres achats et destinations à préciser :

10. L'U.A.S.S.U. fonctionne t-elle bien, actuellement ? Oui () Non ()

Si non cela serait-il dû à une ou plusieurs raisons que voici :

- a) - Manque de moyens (matériels, financiers et humains) () ()
 - b) - Problèmes liés aux assurances () ()
 - c) - Envoi tardif des cartons de licences () ()
 - d) - Surcharge horaire des enseignants d'EPS () ()
 - e) - Cours programmés le Mercredi après-midi () ()
 - f) - Attitude défavorable de l'administration de l'établissement () ()
 - g) - Attitude défavorable des parents qui préfèrent les études au sport () ()
 - h) - Inexistence d'heures d'entraînements U.A.S.S.U. () ()
 - i) - Organisation le même jour des sports individuels et collectifs () ()
 - j) - Manque de motivation des enseignants d'EPS () ()
 - k) - Manque de motivation des élèves () ()
- Autres raisons à préciser. Lesquelles ?

l) - Beaucoup de fraudes à propos des compétitions scolaires et universitaire () ()

Questionnaire adressé aux enseignants (Suite)

NB. Veuillez numéroter vos réponses suivant leur ordre d'importance décroissante.

Exemple : s'il y a (N) réponses, le chiffre N, (soit 10), sera affecté à la raison jugée la plus importante 10, et le chiffre 1 (01) à la raison jugée la moins importante.

11. Que proposez-vous pour que l'U.A.S.S.U. fonctionne bien ?
(Citez vos propositions suivant un ordre d'importance décroissante).

Questionnaire adressé aux élèves (Suite)

AUTRES A PRECISER					
----------------------	--	--	--	--	--

5. Vous participez à l'U.A.S.U. parce que :

- vous y avez été obligé par votre professeur () ou par votre établissement ()
- cela vous intéresse ()
- vous avez été sensibilisé de la nécessité de participer à l'U.A.S.S.U. ()
- vous aspirez à une carrière sportive ()
- autre (s) raison (s) à préciser :

6. Si vous ne participez pas à l'U.A.S.S.U. c'est parce que :

- votre établissement ne s'est pas engagé ()
- vous n'avez pas d'encadreur(s) ()
- vous avez cours le mercredi après-midi ()
- vous ne disposez pas de temps d'entraînement ()
(les cours s'arrêtant à 19 h.
- vos parents vous interdisent de participer à l'UASSU ()
- vous n'avez pas de terrain de sport ()
- vous n'avez pas de ballon pour vous entraîner ()
- il n'y a pas de compétitions organisées au niveau de la discipline que vous aimeriez pratiquer ()
- autre (s) raison (s) à préciser :

7. Quelles importance accordez-vous à l'U.A.S.S.U

- très grande importance ()
- grande importance ()
- importance moyenne ()
- peu d'importance ()
- aucune importance ()
- dites pourquoi ?

